



<https://cmm.qc.ca/emploi/conseillere-conseiller-en-amenagement-et-en-mobilite-durable-mvdp2024-02/>

Conseiller·ère en aménagement et en mobilité durable – MVDP2024-02

Description

Milieus de vie durables et prospères

Poste permanent à temps plein

Modalité de travail hybride – minimum 2 jours par semaine en présentiel

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités du Grand Montréal, est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat pour pourvoir un poste de conseillère, conseiller en aménagement et en mobilité durable.

Au sein de l'équipe des milieux de vie durables et prospères et relevant de sa directrice, le-la conseiller·ère en aménagement et en mobilité durable favorise l'atteinte des objectifs métropolitains en matière d'arrimage entre l'aménagement et le développement de la mobilité durable. La personne devra, notamment :

Responsabilités

- Contribuer à l'élaboration et à la bonification des contenus du PMAD révisé selon ses champs d'expertise et gérer les relations avec les partenaires associées ;
- Proposer des stratégies de financement pour la mobilité durable impliquant l'apport financier de plusieurs partenaires, incluant notamment des stratégies pour le financement du développement du réseau vélo métropolitain et établir des partenariats afin de les concrétiser ;
- Développer et entretenir des relations avec les partenaires permettant de favoriser la mise en œuvre du PMAD, notamment concernant l'aménagement du territoire et d'arrimage aménagement-transport ainsi que l'arrimage de la mobilité durable ;
- Représenter la CMM et promouvoir la vision du développement urbain traduite dans le PMAD auprès de divers partenaires dans des contextes variés, notamment au niveau de l'arrimage entre l'aménagement et de la mobilité durable ;
- Identifier et mettre en œuvre différentes stratégies visant à améliorer la mobilité durable dans la région métropolitaine ;
- Effectuer des recherches, des analyses et des suivis liés au PMAD et aux questions de mobilité durable ;
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations ;
- Animer, au besoin, des comités ou des groupes de travail ;
- Collaborer à tout projet de la Direction milieux de vie durables et prospères de la CMM ;
- Effectuer toute autre tâche pertinente à la fonction.

Connaissances et aptitudes requises

Profil recherché

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en

Entrée en poste

à confirmer

Lieu travail

1801, avenue McGill College,
bureau 1010, H3A 2N4, Montréal,
Québec, Canada

Date de la publication

2024-09-03

Se termine le

16.09.2024

- urbanisme, en économie, ou tout autre domaine jugé pertinent ;
- Expérience minimale de huit (8) ans en lien avec l'emploi ;
- Aisances à tisser des relations avec les partenaires ;
- Très bonne connaissance du milieu et du contexte métropolitain ;
- Très bonne connaissance du milieu et du contexte municipal québécois ;
- Très bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).
- Très bonne connaissance des lois et règlements applicables ;
- Grande capacité d'adaptation et flexibilité ;
- Faire preuve d'écoute, d'innovation et de proactivité ;
- Démontrer de bonne capacité rédactionnelle ;
- Démontrer des compétences en matière d'organisation et une grande capacité à gérer les priorités ;
- Posséder une bonne capacité de traiter plusieurs dossiers simultanément et rigueur professionnelle ;
- Démontrer d'excellentes aptitudes pour la collaboration et le travail d'équipe ;
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- Maîtriser le français parlé et écrit. Une connaissance en anglais est un atout ;
- Posséder une bonne connaissance de la suite Microsoft Office.

Atouts importants

- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) dans un domaine pertinent
- Avoir la capacité de procéder à des analyses économiques de financement (fiscalité);
- Être membre de l'ordre des urbanistes du Québec.
- Connaissance du logiciel QGIS ;
- Posséder des habiletés et/ou de l'expérience en gestion de projet.

Rémunération

- Un défi d'envergure et stimulant
- Une carrière au service du Grand Montréal
- Salaire compétitif
- Un horaire de travail de 35 heures
- 5 congés maladie
- 3 semaines de vacances dès la première année (au prorata la première année) et 4 semaines après deux ans
- 13 jours fériés et 2 jours mobiles (fixes) incluant plusieurs jours de congé dans le temps des fêtes
- Régime de retraite intéressant à prestations déterminées dès l'embauche
- Assurance collective complète dès l'embauche (médicaments, soins dentaires, assurance vie, assurance salaire et assurance voyages
- Programme d'aide aux employés
- Conciliation travail-vie personnelle
- Télétravail (formule hybride) : 3 jours en télétravail et 2 jours en présentiel

Axes stratégiques de la CMM

- Être un chef de file de la planification du territoire métropolitain.
- Être une organisation proactive au cœur des solutions.
- Optimiser la performance organisationnelle.

Valeurs organisationnelles

- Innovation : Nous innovons avec audace et créativité.
- Leadership métropolitain : Nous sommes un chef de file en planification du territoire et conduisons la transition écologique à l'échelle métropolitaine.
- Collaboration : Nous sommes une équipe agile et multidisciplinaire.
- Coresponsabilité : Nous sommes entièrement engagé•es dans la croissance de la CMM.

Contacts

Toutes les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel aux ressources humaines à l'adresse RH@cmm.qc.ca, en précisant le numéro **MVDP 2024-02** dans l'objet du courriel avant le *16 septembre 2024*.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue.